

Le petit journal de Saint-Thibéry

N°16 Janvier > Mai 2018

P. 8-9 **DOSSIER SPÉCIAL** **la médiathèque**

P.3
Les stationnements

P.7
L'entrée du village

P. 16
Agenda du trimestre



Le Moulin G. Gillet 17



Un programme ambitieux d'équipement, fruit d'une gestion budgétaire rigoureuse.

Le début de l'année est la période des vœux et de la présentation des orientations budgétaires. Pour ce qui concerne ces dernières, je ne vais pas vous assommer de chiffres, mais simplement vous en donner les grandes lignes.

Un programme d'équipements ambitieux

Les programmes d'équipements pluriannuels, concernant la réhabilitation des classes du groupe scolaire et la mise aux normes de l'accessibilité des bâtiments communaux aux personnes handicapées, vont se poursuivre.

L'année 2018 verra le début des travaux d'aménagement de la voirie entre le rond-point de LIDL et celui de la croix de la mission. Des travaux qui se dérouleront sur trois ans compte tenu du coût élevé, 2,5 millions d'euros. Le but est à la fois d'embellir et de sécuriser cette entrée de ville. Cet aménagement fera l'objet d'une présentation détaillée en réunion publique avant l'été.

Le château d'eau sera réhabilité par l'agglomération au titre de sa compétence eau et assainissement. Nous allons débarbouiller son gris en agrémentant d'une fresque.

Maintien des aides aux associations

Les associations, dont les actions sont constitutives de cohésion sociale, verront leurs aides maintenues.

Une gestion budgétaire rigoureuse

Malgré la suppression des emplois aidés et l'incertitude qui pèse sur la compensation que l'État doit verser aux communes suite à la disparition programmée de la taxe d'habitation pour 80 % des contribuables, nous affichons un programme ambitieux d'équipement, fruit d'une gestion budgétaire rigoureuse depuis plusieurs mandats.

Discussions amorcées pour un distributeur de billets

Soucieux de répondre à vos attentes, nous avons amorcé des discussions avec les banques pour l'implantation d'un distributeur automatique de billets. Il faut préciser que ce sont les banquiers qui décident et non la commune. Nous avons déjà eu un refus de la banque postale au prétexte que nous sommes moins de 3 500 habitants. J'espère que, aidés par les 960 signatures de la pétition qui est sur mon bureau et la perspective d'une croissance démographique, nous pourrions convaincre un autre organisme bancaire.

Nous vous souhaitons une bonne année, qu'elle vous apporte bonheur, santé, paix et sérénité.

Guy AMIEL

Maire de Saint-Thibéry

Le sommaire

P 3-6 MUNICIPALITÉ

Stationnement
Les vœux du maire
L'entrée du village

P 7 CADRE DE VIE

Saint-Thibéry village propre
Infos déchèteries

P 8-9 DOSSIER SPÉCIAL

La médiathèque

P 10 ENFANCE

Inscriptions en maternelle
Restaurant scolaire

P 11 AÎNÉS

Inscriptions au repas des aînés
Le club de l'amitié
ADMR

P 12-13 L'ACTU DES ASSOS

L'actualité des associations

P14-15 INFOS PRATIQUES

Bon à savoir
Nouveau à Saint-Thibéry
État-civil
Numéros utiles

P 16 L'AGENDA

Février à mai

Directeur de publication : Guy Amiel
Rédaction, mise en page : D.Guilbert
Crédit photos : associations, mairie
Impression : Combes & Hund
Siret 405 338 955 00025

PLACE DE LA MAIRIE

Aménagement des stationnements

Optimisation des places de parking sur la place de la mairie

Les services techniques ont aménagé des places de parking afin de rationaliser les stationnements de la place de la mairie. Pour ce faire les barrières qui délimitent la place ont été avancées afin de permettre aux véhicules de se ranger en bataille. Ainsi un plus grand nombre de voitures peut se garer dans de meilleures conditions de sécurité sans gêner la circulation.



PLACE FRANCIS LAURENT

Six places de parking en zone bleue

Mi-février six places de parking derrière la pharmacie auront une durée de stationnement limitée à trente minutes

Afin de favoriser la rotation des véhicules stationnés place Francis Laurent six places de parking vont être placées en zone bleue. Celles-ci se situent au dos du bâtiment de la pharmacie.

Qu'est-ce qu'une zone bleue ?

Les zones bleues sont des espaces de stationnement gratuits à durée limitée

dans le temps. Ces places sont signalées par un marquage au sol de couleur bleue et un panneau de signalisation précisant la durée autorisée. Pour en bénéficier, il suffit de poser de manière visible sur votre tableau de bord un disque de stationnement. Celui-ci indique votre heure d'arrivée. En cas d'abus ou de non respect des conditions d'utilisation, une contravention sera dé-

livrée par la police municipale. La durée autorisée sur les six places concernées est de 30 minutes. Au delà de ce délai il faudra déplacer votre véhicule.

Comment se procurer un disque de stationnement ?

Le disque vous sera délivré gratuitement à l'accueil de la mairie sur simple demande dès le lundi 12 février.



Le maire et le conseil municipal ont présenté leurs vœux à la population le 12 janvier dernier.

La cérémonie des vœux du maire de Saint-Thibéry s'est déroulée vendredi 12 janvier à la salle des fêtes. Les citoyens sont venus nombreux écouter Guy Amiel évoquer les projets à venir.



Guy Amiel entouré du conseil municipal et de Julie Garcin Saudo (conseillère départementale)

Le projet d'entrée de ville

Un grand projet structurant l'entrée de ville va voir le jour dans les prochains mois. Il répond à deux grands objectifs : l'embellissement paysager et la sécurisation. Une voie douce avec éclairage public sera créée à partir du rond-point de Lidl jusqu'au rond-point de la croix de la mission (centre du village). Un rond-point remplacera le carrefour situé en face à la maison de retraite. Ces travaux qui seront réalisés en trois phases pour un coût total de 2,5 millions d'euros seront en partie financés par des subventions départementales, régionales, de l'État, de l'Europe mais aussi de l'Agglo Hérault Méditerranée. Une réunion publique sera organisée fin juin pour présenter ce beau projet à l'ensemble des Saint-Thibéryens.

Les autres travaux

D'autres travaux sont prévus : le château d'eau va être réhabilité par l'Agglo, un programme de mise aux normes

de l'accessibilité des bâtiments publics est en cours et la rénovation des classes du groupe scolaire se poursuit.

Le distributeur de billets

Le maire a également évoqué un sujet qui intéresse tous les Saint-Thibéryens : l'absence de distributeur automatique de billets. Malgré les démarches entreprises la municipalité n'a pas encore obtenu de réponse favorable de la part des banques. Après un refus de la banque postale (qui demande un minimum de 3500 habitants), d'autres organismes ont été sollicités. Le maire espère que la pétition, preuve concrète de l'attente des habitants, représentera un argument supplémentaire pour convaincre les banques.

Un budget maîtrisé

Guy Amiel a clôturé son discours en rappelant que la chasse au gaspillage se poursuit activement au sein de la municipalité. La voilure de certaines

manifestations comme le repas des associations ou encore le Noël de la mairie a été revue à la baisse. Le maire a cependant réaffirmé son soutien sans faille aux associations en leur précisant que les subventions qui leur sont allouées ne seront pas réduites.

4 Saint-Thibéryens à l'honneur

Après le discours Guy Amiel et le conseil municipal ont mis à l'honneur quatre personnalités de Saint-Thibéry : Annie Vernières, ancienne institutrice du village, Jean-Pascal Laruicci et Robert Bringuier très impliqués dans les associations, et Jérôme Lancelot fondateur d'ASG 34, TPE récemment récompensée par le trophée « Pilote » du prix TPE 2017 organisé par la CCI de l'Hérault.

La soirée s'est ensuite poursuivie autour d'un apéritif convivial.



QUATRE PERSONNALITÉS MISES À L'HONNEUR POUR LE DÉVOUEMENT ET LE DYNAMISME DE LEURS ACTIONS.

ROBERT BRINGUIER : un homme dévoué et disponible

Robert BRINGUIER est né à Bessan. Conducteur d'engins à la SOLATRAG, il épouse Monserat NOË en 1974. Le couple a deux filles : Christelle et Aurélie. En 1982 la famille s'installe à Saint-Thibéry. Rapidement Robert s'implique dans le milieu associatif. Tout d'abord à l'Entente Bouliste où depuis plus de vingt ans il ne compte pas ses heures pour entretenir les locaux et les terrains. Puis de fil en ai-

guille Robert intégrera d'autres associations comme les Amis pêcheurs ou le motocross. Robert BRINGUIER apparaît aux yeux de tous ceux qui le connaissent comme un homme dévoué, toujours prêt à rendre service. Grâce à des hommes comme lui nos associations, véritables poumons de nos villages, vivent et développent des activités pour leurs concitoyens.

ANNIE VERNIERES : passionnée par son village

Annie Vernières, née à Saint-Thibéry, fréquente l'école communale jusqu'à l'âge de 8 ans puis part à Montpellier avec ses parents. Très attachée à son village natal, Annie revient régulièrement à Saint-Thibéry chez ses grands-parents. En 1973 elle épouse Jacques, agent administratif chez MAZZA. Ils auront deux fils, Julien et Guilhem. Etudiante, Annie entre à l'École Normale et devient institutrice : un an à Montpellier, deux ans à Sète, six ans à Valros pour enfin revenir à l'école communale de Saint-Thibéry. Elle y enseignera pendant vingt-cinq ans. « *J'adore les enfants, quel que soit leur âge être à leur contact est un privilège, et ils nous le rendent si bien !* » dit-elle. Retraitée depuis 2004, Annie n'en demeure pas moins une femme active et proche des enfants. Bénévole à la bibliothèque des petits depuis plus de dix ans, tous les lundis elle accompagne les assistantes maternelles à la médiathèque pour lire des histoires aux enfants. Elle s'occupe également de ses petits-enfants, Paul et Marie, âgés de 10 et 5 ans. Annie est aussi très impliquée dans l'association pour la Préservation du Patrimoine aux côtés de Sylvette Romieu. Une belle association mobilisée sur la recherche et la transmission de l'histoire du village à travers des ouvrages publiés régulièrement (l'écho du Baroul). Ce goût de la transmission, Annie le met à service de l'association des Amis du Carnaval et transmet aux élèves du groupe scolaire Léonce Ruffié la culture des danses traditionnelles qu'ils dansent chaque année au carnaval, parés de leur « petasou ». Au festival de Jazz, elle est aussi « Madame crêpes » depuis de nombreuses années !

JEAN-PASCAL LARRUICI : un engagement sans faille

Jean-Pascal est né à Saint-Thibéry et n'a jamais quitté son village natal où il a toujours vécu et travaillé. Agent administratif, il entre chez MAZZA en 1967 et y passera la plus longue partie de sa carrière. Il quitte MAZZA en 1993 pour rejoindre la carrière LES ROCHES BLEUES. En 2001 il est embauché par la mairie comme agent administratif en charge de l'urbanisme et y restera jusqu'à sa retraite en 2007. Cet homme dévoué s'est largement investi dans la vie locale, comme conseiller municipal mais surtout auprès des associations

du village. Son engagement associatif a marqué les esprits. Tout d'abord au Sporting club qu'il intègre en 1971. Il imprègne l'histoire du club en y restant plus de vingt ans dont deux ans comme président. En 1996 il devient trésorier de l'association pour la préservation du patrimoine et participa aux recherches sur le patrimoine de Saint-Thibéry pendant plus de vingt ans. On le retrouve également dans l'organisation du Festival de Jazz et comme trésorier adjoint pour Les Amis de l'Espagne.



R. Bringuier, A. Vernières et J. Lancelot

JÉRÔME LANCELOT : un entrepreneur gonflé à bloc !

Jérôme Lancelot crée ASG 34 en 2002 à Agde puis s'installe à Saint-Thibéry en 2008 pour bénéficier d'un grand espace de stockage tout en se rapprochant des axes autoroutiers. En effet, l'activité de location s'étend sur 20 départements et implique de nombreux déplacements des équipes. Cette nouvelle visibilité permet à la petite entreprise de voir son chiffre d'affaires enfin décoller. Depuis, ASG 34 n'a cessé de progresser et de diversifier ses activités autour des jeux et châteaux gonflables : la location, la vente, la fabrication et enfin le stockage, l'entretien et la réparation. Aujourd'hui ASG 34 est le loueur de structures gonflables le plus important du Sud de la France avec 200 jeux en stock. Lancé, Jérôme continue à avancer et investit, avec ses salariés, dans différentes petites structures pour compléter l'offre d'ASG 34.

- Depuis 2015 « Événement + » propose des prestations événementielles clés en main.
- Depuis 2017 ASG 34 est devenue fournisseur de structures gonflables et fabrique ses produits en Europe. Cela permet d'adapter les jeux au plus près des besoins des clients.
- Plus récemment la société « Artcolor » est venue compléter la palette de services en proposant des prestations de communication visuelle.

Un dynamisme récompensé par le trophée « Pilote » du prix TPE 2017 organisé par la Cci de l'Hérault auquel ont participé pas moins de 123

entrepreneurs. Jérôme a une approche responsable et sociétale de la gestion d'entreprise en y associant des valeurs environnementales et sociales. Lorsque c'est réalisable, il conjugue intérêt économique et intérêt écologique ce qui lui permet de faire quelques économies.

- On ne jette rien, tout est recyclé : les palettes et emballages sont réemployés pour les expéditions.
- On préserve la ressource : les canalisations d'eau sont réduites pour diminuer la consommation d'eau et le montant des factures.
- On trie les déchets et on les amène à la déchèterie.

ASG 34 emploie aujourd'hui huit salariés à l'année (quatorze en période de forte activité). La plupart sont de jeunes Saint-Thibéryens. Les salariés bénéficient d'une mutuelle et d'un intéressement au chiffre d'affaires. Certains d'entre eux sont également actionnaires des nouvelles branches de l'entreprise. ASG 34, impliquée dans la vie locale, est partenaire de nombreuses associations de la région (Montpellier Hérault Rugby, ASBH Agde entre autres) et de Saint-Thibéry : Motoclub, Tir-à-l'arc, Amis du carnaval, Amis de l'Espagne, DGST etc. ASG 34 n'en finit pas de grandir. L'entreprise devrait rejoindre le parc Hélios à l'entrée de Bessan courant 2019 avec un bâtiment de 1000 m² qui permettra de regrouper sur un même site l'ensemble des activités.





ENTRÉE DU VILLAGE ROUTE DE BESSAN

Un projet d'envergure en trois phases pour améliorer et sécuriser l'entrée de Saint-Thibéry

L'entrée sud du village est un important axe de desserte de la commune entre le centre historique et les zones industrielles et commerciales du Causse et de la Cruzette.

La municipalité a donc décidé d'une requalification de l'ensemble de cette entrée de ville en trois phases distinctes, pour embellir et aménager l'espace public au travers d'une réalisation moderne, efficace et favorisant fortement les cheminements « doux » avec plus de deux kilomètres de voies réservées aux piétons et cyclistes. En effet, cette longue ligne droite est source de vitesses élevées et ne permet pas actuellement

un cheminement sécurisé des usagers vulnérables.

Les trois phases de cette opération sont prévues à partir de cette année :

1- Requalifier l'avenue de Bessan à partir du giratoire d'entrée de ville sur la D13E15 en assurant les dessertes des différents riverains et une liaison douce avec des aménagements d'espaces verts – Phase 1 estimée à 985 000 € HT.

2- Créer un rond-point au carrefour de l'avenue de Bessan, de la route de Florensac et de l'avenue d'Agde pour sécuriser cette intersection proche de la maison de retraite et garantir la liaison piétonne avec le centre-ville en traitant la problématique du ruissellement

des eaux pluviales – Phase 2 estimée à 470 000 € HT.

3- Requalifier l'avenue d'Agde jusqu'au rond-point de la croix de la mission en entrée du centre-bourg et proposer un embellissement de la desserte du cimetière et une sécurisation du passage du pont de la voie ferrée – Phase 3 estimée à 650 000 € HT.

Cet aménagement s'inscrit dans le schéma d'agglomération des modes actifs (marche, vélo...) mais également en lien avec la mise en valeur du chemin bas de Saint-Jacques-de-Compostelle depuis Florensac et dont l'Abbatiale de Saint-Thibéry constitue une étape incontournable pour les pèlerins.

Un nouveau véhicule électrique pour les services techniques

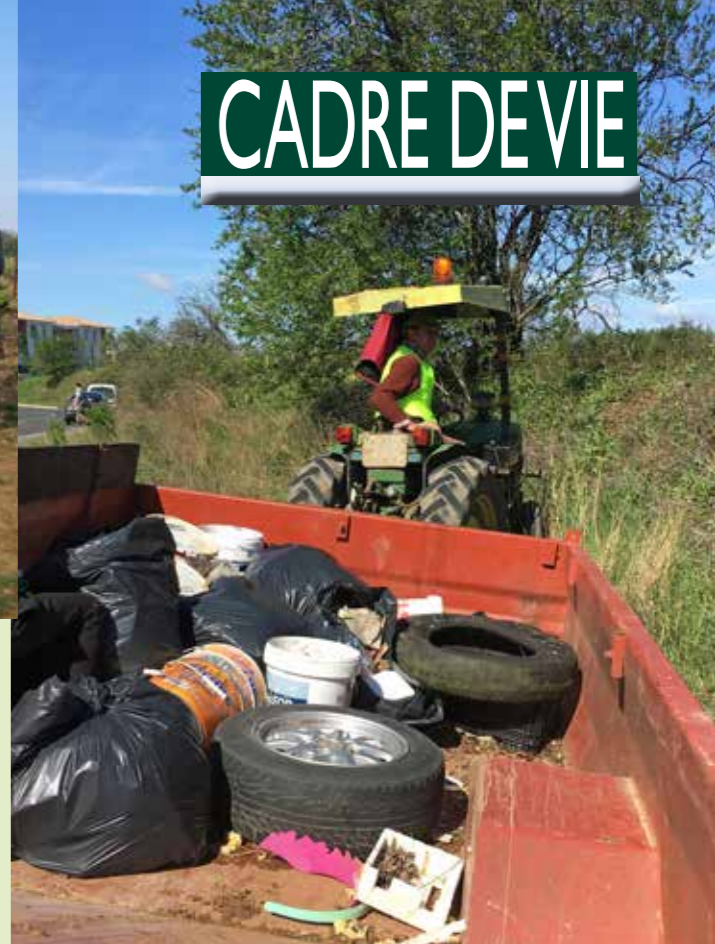
Les services techniques bénéficient d'un véhicule électrique financé par des encarts publicitaires. La municipalité a signé un contrat de partenariat avec une société qui commercialise les encarts publicitaires. En échange celle-ci met gratuitement un véhicule électrique à disposition des services techniques pendant la durée du contrat fixée à deux ans.



EN BREF

Quartier de la Caritat : troisième tranche

La vente des terrains de la troisième tranche du quartier de la Caritat a commencé. Le terrassement devrait se faire au début de l'été. Si vous êtes intéressé par l'achat d'un terrain à bâtir vous pouvez contacter le groupe Angelotti (Béziers).



APPEL À TOUS LES BÉNÉVOLES

L'action Saint-Thibéry village propre revient le samedi 7 avril !

L'opération Saint-Thibéry village propre, pilotée par Marie Romain, conseillère municipale, rassemble toutes les bonnes volontés pour nettoyer les abords du village. Les Saint-Thibéryens et les associations sont conviés le samedi 7 avril matin pour nettoyer les endroits préalablement identifiés et rendre aux sites leur état d'origine. La matinée se conclura par un apéritif et un repas convivial. Un moment chaleureux de solidarité éco-citoyenne. Départ au boulevard (situé derrière le groupe scolaire) à 8h.

Afin de constituer plusieurs équipes qui sillonneront le village vous êtes invités à vous inscrire avant le 31 mars :

- soit par téléphone à l'accueil de la mairie (04 67 77 80 57)
- soit par mail : communication@saint-thibery.fr

Nous comptons sur vous !



DÉCHÈTERIES :

nouvelles modalités d'accès depuis le 1^{er} janvier 2018

Le SICTOM Pézenas-Agde informe les usagers des nouvelles modalités d'accès dans l'ensemble des déchèteries intercommunales.

Les déchèteries seront toujours ouvertes du lundi au vendredi aux horaires suivants : **8h30 – 12h et 14h – 17h30.**

Cependant, les horaires des derniers entrants ont été repensés afin d'améliorer la logistique du service (horaires du personnel, collecte des déchets, gestion des sites). Depuis le 1^{er} janvier 2018, les derniers entrants seront acceptés :

- **Le matin jusqu'à 11h45**
- **L'après-midi jusqu'à 17h15**

Les bonnes pratiques :

- Trier ses déchets avant de se rendre en déchèterie pour gagner du temps et faciliter les dépôts.
- Bâcher sa remorque pour éviter les envois sur la route.
- Mutualiser son trajet avec un membre de la famille, un ami ou un voisin.

L'agent de déchèterie : un métier indispensable

Les agents sont garants du tri, ils veillent au bon fonctionnement de la déchèterie et guident les usagers pour les dépôts dans les bennes appropriées.

PROCHAINES PERMANENCES

Le SICTOM Pézenas-Agde informe les habitants de Saint-Thibéry que les prochaines permanences du SICTOM auront lieu dans les locaux de la mairie.

- Mercredi 21 février de 9h à 11h30
- Mercredi 21 mars de 14h à 16h30
- Mercredi 25 avril de 9h à 11h30

Ces permanences permettent aux usagers de poser toutes les questions relatives à la gestion des déchets (collectes, conteneurs, etc...).

Renseignements :
Tél : 04 67 98 45 83
www.sictom-pezenas-agde.fr





MÉDIATHÈQUE GEORGES BRASSENS QUEL BILAN APRÈS DEUX ANS D'ACTIVITÉ ?

15,5% des Saint-Thibéryens sont inscrits : un chiffre bien supérieur à la moyenne nationale

Notre médiathèque fait partie du réseau des onze médiathèques de l'Agglo. Avec la mutualisation des fonds documentaires chaque adhérent peut accéder à près de 75000 livres, 120 abonnements, et plus de 17500 supports numériques.

Depuis son ouverture en janvier 2016, le nombre d'abonnés à la médiathèque n'a cessé d'augmenter, atteignant aujourd'hui le nombre de 372 inscrits soit 15,5% de la population. Ce chiffre se situe au dessus de la moyenne nationale qui est de 12 %. Un succès qui s'explique par plusieurs facteurs :

Des locaux modernes et fonctionnels

Les installations neuves de l'établissement ont attiré de nouveaux abonnés. Quel plaisir de se retrouver dans un espace moderne et lumineux ! La médiathèque offre un espace convivial de 120 m², avec un mobilier modulable qui s'adapte aux animations (conférences, projections, ateliers contes, expositions). Ce lieu comprend :

- Un espace jeunesse. Des groupes

d'enfants (écoles et assistantes maternelles) viennent y découvrir le plaisir de lire et d'écouter des histoires.

- Un espace dédié aux adultes avec un large choix d'ouvrages.
- Une zone wi-fi gratuite.
- Deux ordinateurs en libre-service, utilisés par les adultes mais aussi par les enfants pour jouer ou travailler sur des projets scolaires nécessitant des recherches internet.

Un réseau dynamique

La médiathèque de Saint-Thibéry bénéficie du dynamisme du réseau des médiathèques qui ne cesse de nouer des partenariats pour développer des activités.

Un accueil professionnel

Le professionnalisme de Karen Cooper et Bénédicte Bellières, qui vous accueillent du mardi au samedi, contribue au succès de la médiathèque. Elles conseillent les adhérents, accueillent les élèves du groupe scolaire tous les mardis après-midis (les maternelles s'y rendent tous les quinze jours, chaque classe de primaire une fois par mois). Un mercredi matin sur deux ce sont les assistantes maternelles qui viennent avec les tout-petits. Karen et Bénédicte se chargent également de l'achat des nouveaux livres. Les DVD et abonnements sont gérés par la médiathèque de Pézenas.

Contact : 04 67 09 98 41- Horaires : voir p. 16



BON À SAVOIR

Inscription gratuite pour les jeunes de moins de 18 ans domiciliés sur le territoire de l'Agglo Hérault Méditerranée

Des partenariats avec les associations pour diversifier les activités de la médiathèque

Christian Rubiella, directeur du réseau des médiathèques, souhaite que les médiathèques soient des lieux vivants.

C. Rubiella, directeur du réseau des médiathèques nous livre sa vision : « Les médiathèques ne sont pas seulement des lieux où l'on prête des livres, mais aussi des espaces de culture, d'échanges et de rencontres, offrant des activités et des services qui répondent aux attentes des habitants ». Pour cela il s'emploie à organiser des événements fédérateurs. Récemment, l'exposition « Gravure à la gomme » rassemblait une cinquantaine d'artistes professionnels ou pas : artistes internationaux, locaux, enfants. Un mélange très enrichissant. Cette expérience devrait être renouvelée.

Encore plus d'adhérents

S'il s'estime plutôt satisfait de l'évolution de la médiathèque de Saint-Thibéry, C. Rubiella souhaite néanmoins développer la fréquentation du lieu avec l'objectif ambitieux de 20% d'adhérents.

Développer des activités

Pour que les habitants s'approprient ces lieux d'échanges, les activités se multiplient, parfois dans toutes les médiathèques du réseau comme la nuit du jeu, ou spécifique à une médiathèque selon les compétences locales.

Les associations partenaires

L'un des objectifs de C. Rubiella est de développer des partenariats avec le tissu associatif local. La médiathèque accueille des ateliers animés par des associations. Toute association désireuse d'organiser une activité est la bienvenue. Il suffit de contacter C. Rubiella ou d'envoyer par mail un descriptif du projet.

Contact : 04 67 98 92 98
c.rubiella@agglohm.net

LA NUIT DU JEU

La nuit du jeu est une activité gratuite organisée un samedi soir à 20h30. Les participants choisissent un jeu de société (de 6 à 106 ans) et s'installent à une table pour des parties passionnantes et ludiques. Ambiance et bonne humeur garanties. En dehors de ces soirées spéciales, vous avez également la possibilité d'emprunter les jeux sur simple demande.



Les événements récurrents et ponctuels de la médiathèque

- ☑ Jeux tous publics le mercredi tous les quinze jours. De 17h à 18h30 les mercredis 28 février, 14 et 28 mars
- ☑ Anglais adultes le mercredi tous les quinze jours. De 18h30 à 19h30 les mercredis 7 et 21 février, 7 et 21 mars.
- ☑ Exposition d'estampes japonaises (prévue au printemps). Les visiteurs pourront repartir avec des reproductions (prix coutant 0,30€ pour l'impression ou gratuites en apportant du papier).
- ☑ Spectacle de marionnettes «Le cirque des éléphants» (à confirmer d'ici mars ou avril).
- ☑ Intervention d'une conteuse (date à programmer).
- ☑ Rencontre avec un auteur (date à programmer).
- ☑ Concert en lien avec le festival de Jazz (partenariat avec l'association des commerçants de la place Francis Laurent).

COMMENT CONNAÎTRE LA PROGRAMMATION DES ANIMATIONS ?

- ☑ En appelant la médiathèque au 04 67 09 98 41
- ☑ En consultant la page facebook du réseau des médiathèques (Médiathèque Intercommunale de l'Agglomération Hérault Méditerranée).
- ☑ En consultant la page facebook de la commune
- ☑ En consultant le site www.ville-saint-thibery.fr (menu «municipalité» / rubrique «médiathèque»)

BON À SAVOIR

D'ici l'été la médiathèque de Saint-Thibéry aura sa page facebook dédiée avec ses activités.





LA FRÉQUENTATION DU RESTAURANT SCOLAIRE EN HAUSSE CONSTANTE

Les tarifs de la cantine ont été réévalués pour la première fois depuis 2010 pour garantir l'encadrement nécessaire et le maintien de la qualité

Les tarifs du restaurant scolaire n'avaient pas été réévalués depuis 2010. Cependant, la fréquentation n'a cessé d'augmenter. Certains jours près de 140 enfants sont accueillis à la cantine, dont une soixantaine de l'école maternelle. Afin de répondre à la nécessité d'un encadrement plus important, les tarifs de la cantine ont sensiblement augmenté depuis le 1^{er} janvier dernier. Le repas est aujourd'hui facturé 4,20 € au tarif normal et 3,40 € pour les personnes béné-

ficiaires du RSA (socle sur justificatifs). Ce coût reste bien inférieur au coût réel du service. En effet la municipalité est très attentive à la qualité des assiettes servies aux enfants. Les circuits courts et les produits bio sont privilégiés, des fromages AOP sont dégustés régulièrement et un repas sans viande est proposé chaque mois. Des animations sont également organisées pour sensibiliser les jeunes gastronomes à la nécessité d'adopter un bon équilibre alimentaire.

RENTRÉE 2018

Inscriptions à l'école maternelle Léonce Ruffié

Enfants nés en 2015 et nouveaux arrivants les procédures d'inscriptions sont ouvertes

Edith Ethève, directrice de l'école maternelle, vous informe que si votre enfant est en âge d'être scolarisé à l'école maternelle à partir de septembre 2018 il doit être inscrit à la mairie pour établir un certificat d'inscription. Pour cela, veuillez vous rendre à l'accueil de la mairie avec :

- un justificatif de domicile
- le livret de famille
- le carnet de santé attestant que votre enfant a subi les vaccinations obligatoires

Les procédures d'inscription en mairie sont ouvertes depuis le 2 janvier 2018. Afin de préparer au mieux la rentrée, merci de ne pas tarder à faire les démarches nécessaires.



GARDERIE DU MATIN

En raison du nombre croissant d'enfants fréquentant la garderie périscolaire du matin, deux lieux d'accueil sont proposés depuis la rentrée de janvier. En plus de la salle de garderie actuelle, les enfants sont accueillis dans la salle située sous le préau du cycle 2. Cette organisation ne concerne que la garderie périscolaire du matin. L'accueil du soir reste inchangé.



REPAS DES AÎNÉS SAMEDI 3 MARS - SALLE DES FÊTES

VOUS AVEZ PLUS DE SOIXANTE ANS ?

Inscrivez-vous à la mairie avant le vendredi 23 février

Comme chaque année la municipalité invite les aînés du village à un grand repas spectacle. Celui-ci aura lieu le samedi 3 mars à partir de 12h à la salle des fêtes. Ce déjeuner est ouvert à tous les Saint-Thibéryens âgés de soixante ans et plus.

Pour y participer vous devez impérativement vous inscrire en mairie avant le vendredi 23 février

Retrouvez le charme rétro-parisien de la belle époque des années 1920-1930. Un show alliant modernité et vintage avec des tableaux variés : cancan, plumes, show girls, swing, charleston... Six artistes sur scène pour un spectacle inoubliable.

Froufrou Folies
présente son nouveau spectacle:

PARIS CHIC



Laissez vous tenter !

Spectacle - Cabaret - Music Hall - Chant - Danse - Saxophone - Electro Swing

2018 : UNE TRENTAINE DE MANIFESTATIONS DÉJÀ PROGRAMMÉES POUR LE CLUB DE L'AMITIÉ

L'année 2017 a encore été une année très active et se termina par le traditionnel repas de Noël où 120 adhérents étaient présents. Monsieur Le Maire, Guy Amiel, nous a fait l'honneur de sa présence pour l'apéritif. Nous en avons profité pour mettre à l'honneur M. Paul Gérard pour ses 32 ans de fidélité au club et Mme Roque Paulette pour ses 30 ans de fidélité. Un trophée leur a été remis par M. le Maire. L'année 2018 a commencé par l'assemblée Générale qui s'est déroulée dans la bonne humeur où Madame Payen Monique a été élue au conseil d'administration en remplacement de M. Vidal qui avait démissionné en cours d'année 2017 pour raison de santé.

L'assemblée générale fût suivie par la traditionnelle galette où plusieurs reines et rois d'un jour furent désignés par le sort. L'année 2018 sera aussi très active où l'on prévoit 30 manifestations entre repas, goûters, pique-niques, lotos, sorties, dont un voyage de 5 jours à Minorque pour 576€ tout compris, voyage ouvert à tous du 21 septembre au 25 septembre. Ce début d'année a vu une petite augmentation d'adhésions au club qui compte actuellement 162 adhérents. Nous remercions le personnel de la mairie et les services techniques pour leur disponibilité. Pour tout renseignement :
Tél. : 07.68.67.60.09
Mail : clubdelamitie34@gmail.com.



A. Jolly

L'ADMR A FÊTÉ NOËL AUTOUR D'UN APÉRITIF



Le président M. Roch RICARD et les membres du conseil d'administration de l'ADMR association prestataire de service à la personne ont convié le personnel à un apéritif dinatoire le 21 décembre 2017 à la salle des fêtes de Saint-Thibéry. L'équipe administrative a présenté ses vœux de fin année à l'ensemble du personnel dans une ambiance festive. Si vous souhaitez connaître les services de l'ADMR n'hésitez pas à contacter l'association. Nathalie NOE assistance de secteur
Tél. : 04 67 77 95 46 Port. : 07.86.15.54.62.
Mail : nnoe@admr34.fr

Les coulisses d'une compétition de motocross : l'endurance des Volcans

L'endurance des Volcans est une compétition de motocross comptant pour le championnat de ligue Occitanie. Elle se déroule généralement le dernier week-end de janvier au motocross de Saint-Thibéry avec plus d'une centaine de pilotes engagés. Pour le club chaque course est l'aboutissement de plusieurs mois de travail. En effet, une telle compétition nécessite de nombreuses démarches administratives, actions de sécurité, préparation de la piste et du parc des pilotes, homologation par la FFM (Fédération Française de Moto) etc.

Avant la course

Les pilotes commencent à arriver la veille de la compétition pour passer le contrôle administratif (vérification de l'identité, de la licence, de l'engagement) puis le contrôle technique (conformité de la moto). On leur remet un transpondeur (petit émetteur permettant de valider chaque tour réalisé par le pilote) et un bracelet les auto-

risant à pénétrer le parc pilotes dont l'accès est scrupuleusement contrôlé (uniquement accessible aux personnes titulaires d'une licence).

Les dernières vérifications se font le matin avant la course, puis les pilotes font un tour d'essai pour repérer la piste avant le départ.

Pendant la course

Pour garantir la sécurité des coureurs des commissaires de piste sont postés à des endroits stratégiques afin de donner l'alerte si un problème survient ou appeler les secours en cas de chute ou d'accident. Parallèlement une dizaine de marshalls empruntent le circuit à moto ou en quad) pour s'assurer que tout se passe bien sur l'ensemble du parcours qui, rappelons le, sur une épreuve d'endurance s'étend sur une bonne dizaine de kilomètres.

Pour les spectateurs l'entrée est gratuite. Des services de buvette et restauration sont proposés pour passer une très agréable journée !



Free Pics



KARATE PEZENAS SAINT-THIBÉRY : UN COLLECTIF COMBAT EN OR

Le dimanche 17 Décembre 2017 à LATTES avait lieu le championnat combat du département Hérault et coupe benjamins sélective. Le KARATE PEZENAS aura trusté les victoires dans toutes les catégories : les seniors, juniors, cadets, minimes le matin et les benjamins l'après-midi. Des victoires individuelles certes, mais qui marquent la cohésion d'un groupe combat qui s'entraîne dur pour s'élever à chaque sortie

dans les confrontations.

Les Saint-Thibéryens Maud et Arthur MAURIN se sont distingués sur les podiums et sont sélectionnés pour les championnats régionaux. Bravo à tous ces combattants qui se retrouveront en sélection interdépartementale Languedoc-Roussillon.

Salutations sportives.

D. Postiaux.

CHAMPIONNAT DE L'HÉRAULT RÉUSSI POUR LE TENNIS CLUB



Nos équipes engagées en championnat se sont plutôt bien comportées dans leurs poules respectives : L'équipe 1 féminine composée de Sophie HUBICHE, Danuta ZOPPIS, Valérie VIALA, Florence BERRAUD et de Virginie PAPIN a atteint les 1/4 de finales du championnat 3^e division et accède à la division supérieure. L'équipe 2 masculine composée de Lionel RHODES, Leo CHEVALIER, Jean AUGÉ, Clément AUGÉ, Patrice SIROU, Mathieu VINCENT, Patrick CANNAC, Nicolas VAGNECK et de Christophe VIALA a atteint les 1/4 de finale du

championnat 5^e division et accède à la division supérieure.

L'équipe 1 masculine composée de Yan RAMOND, Adrien BAUDIERE, Jérémy LIZARO, Gaëtan SPOSITO et de Gérard SPOSITO finit 4^e de sa poule et se maintient en 2^e division : objectif la montée en 1^e la saison prochaine !

Pour finir notre équipe de jeunes 13/14 ans composée de Léo JAKUBOWSKI, Noah CHOUCANE (TC de Servian) et de Gaëtan SPOSITO a fini 2^e de sa poule et accède au tableau final : les 1/4 de finale se sont déroulés le 24 janvier. Grand bravo à toutes et tous !

LE CARNAVAL ARRIVE À GRANDS PAS : TROIS GRANDS RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

Le Carnaval arrive à grands pas ! Voici les événements à ne pas manquer...

Atelier baléti vendredi 16 mars

L'atelier Baléti de 2017 ayant remporté un grand succès, un autre vous est proposé le vendredi 16 mars en fin de journée à la salle des fêtes. Nous espérons vous voir encore plus nombreux venir partager ce grand moment intergénérationnel de convivialité..

Soirée dansante vendredi 23 mars

Le repas et la soirée dansante du Carnaval auront lieu le vendredi 23 mars (sur inscriptions uniquement).

Carnaval samedi 24 mars

Et enfin le Carnaval se déroulera le samedi 24 mars en commençant le matin par le défilé dansant des enfants des écoles avec votre participation et le défilé des chars toujours plus beaux chaque année, l'après midi.

Le Poulain, Bacchus et l'équipe des Amis du Carnaval sont impatients d'y être et

vous attendent nombreux !

Les Amis du Carnaval remercient toutes

Renseignements

Jean-François : 06 83 13 46 41

Céline : 06 64 22 43 58

Facebook : Les Amis du Carnaval

de Saint-Thibéry



les personnes qui, de près ou de loin, contribuent à faire de ce carnaval une réussite chaque année. Avec le soleil pour 2018 ? Surprise..."

MAISON DES JEUNES : LE FESTIVAL DE JAZZ SE PRÉPARE LE JEUDI



Animé par le jazzman Danny Barron (en photo ci-contre), également professeur de saxophone, de guitare et de batterie, l'atelier de jazz a lieu les jeudis à 20h au 3 rue de l'ancienne mairie à Saint-Thibéry à la maison des jeunes.

Cet atelier est en train de concevoir un numéro spécial pour le Festival de Jazz de Saint-Thibéry, qui cette année aura lieu du 16 au 18 août. Des professionnels aussi bien que des élèves débutants créeront cette année un numéro spécial dont la première aura lieu sur la scène de la place de la mairie, devant les quelques 3000 spectateurs qui se pressent chaque soir.

Renseignements au 06 76 28 34 13.



ABASLEMASQUES A PRÉSENTÉ SON SPECTACLE DE NOËL AUX ENFANTS DE LA CRÈCHE

C'est le mercredi 20 décembre 2017 que le personnel de la micro-crèche coccinelle et escargot de Saint-Thibéry a présenté son spectacle de Noël aux enfants, frères, sœurs et parents de cette structure. Le résultat d'une année entière de travail pour le personnel de la crèche, accompagné par l'association Abaslemasques marionnette et son président Olivier Albo.

L'une des vocations de l'association Abaslemasques est de permettre aux particuliers, organismes et

autres associations d'utiliser la marionnette et de promouvoir ce support de communication.

Tout y était techniquement prévu pour que ce spectacle de fin d'année soit accessible aux plus jeunes et aux moins jeunes. C'était là le challenge de l'association Abaslemasques car peu de spectacles s'adressent aux enfants de moins de trois ans. Merci au personnel de la mini-crèche de Saint-Thibéry de nous avoir permis de les accompagner dans cette aventure.

O. Albo



BON À SAVOIR !

1540€ pour le Téléthon grâce au motoclub et aux oreillettes de Mmes Sirou et Barthélémy

Fin 2017 Saint-Thibéry a fait un don d'un montant de 1540€ au téléthon. Ce don a été possible grâce au motoclub qui a reversé 1300€ et à Mme Sirou et Mme Barthélémy qui, avec la vente de leurs excellentes oreillettes, ont récolté la somme de 240€. Un grand merci !

Le centre du village devrait être bloqué quelques heures pour sécurité lors du carnaval du 24 mars

À l'occasion du carnaval des mesures devront être prises comme l'an dernier pour assurer la sécurité de tous. Des informations vous seront communiquées par l'intermédiaire du site internet et de la page facebook pour vous permettre de vous organiser si nécessaire. Les riverains impactés par ces mesures seront prévenus directement.

Où se procurer les ouvrages sur Saint-Thibéry ?

«Saint-Thibéry le village et l'abbaye» est en vente au tabac-presse-loto rue du mailh à Saint-Thibéry. Vous avez la possibilité de commander ce livre sur le site internet de l'éditeur : www.editionsdumont.com

«Papé, Mamé, racontez-moi Saint-Thibéry» et «L'écho du Baroul» sont des ouvrages édités par l'association pour la préservation du patrimoine. Si vous souhaitez vous les procurer il suffit de transmettre vos coordonnées à l'accueil de la mairie qui transmettra votre demande à l'association.

Des guides pratiques disponibles sur le site internet de Saint-Thibéry

Vous souhaitez faire un potager en limitant l'usage des pesticides ? Aménager un jardin naturel économe en eau et limitant l'usage des pesticides ? Optimiser votre gestion de l'eau ? Consultez les guides pratiques sur www.ville-saint-thibery (menu «cadre de vie et environnement» rubrique «démarche environnementale»).



Nouveaux habitants : pensez à vous inscrire aux Saint-Thibéryades !

Début septembre la municipalité organise une rencontre avec les nouveaux habitants du village. L'équipe municipale vous accueille et vous emmène à la rencontre des richesses patrimoniales de la commune au cours d'une visite guidée organisée avec l'appui de l'association pour la préservation du patrimoine. L'après-midi se poursuit par la découverte du forum des associations et se conclut par un apéritif offert par la municipalité.

Si vous êtes nouvel habitant vous pouvez vous inscrire à l'accueil de la mairie en appelant le 04 67 77 80 57 ou par mail : communication@saint-thibery.fr.



Octobre Rose : une matinée sportive pour lutter contre le cancer du sein

Une matinée sportive a été orchestrée le 29 octobre par Laurence Martinez, conseillère municipale, dans le cadre de la lutte contre le cancer du sein. La municipalité remercie les bénévoles qui ont animé les ateliers : Véronique Martinez pour le Pilates, Coralie Prat (DGST) pour la Zumba et la maison des jeunes pour les gâteaux et collations. 323€ ont été récoltés.



Odile Calvet, présidente de la délégation de la Ligue contre le cancer à Saint-Thibéry, entourée des bénévoles de la matinée Octobre Rose

LA DÉCLARATION DE LOCAUX VACANTS DOIT SE FAIRE TOUTS LES ANS

En application de l'article 1415 du code général des impôts, la situation de vacance s'apprécie pour l'année entière d'après les faits existants au 1^{er} janvier de l'année d'imposition. En conséquence, la situation de vacance doit être déclarée tous les ans.

Pour les locaux déjà déclarés vacants, au 1^{er} janvier 2017 ou antérieurement.

Depuis 2009, plus aucun certificat de vacance n'est établi par la commune. Un questionnaire a été adressé début janvier à tous les propriétaires dont les locaux ont été déclarés vacants pour 2017. Ce ques-

tionnaire devait être retourné, accompagné de justificatifs au Centre des Finances Publiques de Pézenas, au plus tard le 5 février 2018. Ce document est nécessaire pour la prise en compte éventuelle de la vacance dans le cadre de l'établissement de la taxe d'habitation.

Pour les locaux nouvellement vacants, au 1^{er} janvier 2018

Les propriétaires peuvent se procurer le questionnaire auprès de l'Observatoire Fiscal de la CAHM. Pour tous renseignements complémentaires, contactez le Service Observatoire Fiscal de la CAHM au : 04.67.94.63.87 ou 63.89



On vous attend nombreux aux Florales patrimoniales dimanche 22 avril

Les Florales Patrimoniales auront lieu le dimanche 22 avril de 9h à 18h. Horticulteurs, pépiniéristes et artisans viendront exposer le fruit de leur travail et vous feront partager leur savoir-faire. De nombreuses animations et un service

de restauration sur place seront proposés tout au long de cette belle journée. Pour la sécurité de tous l'accès au village en voiture sera restreint. Des informations vous seront communiquées via le site internet et la page facebook de la municipalité.

ENQUÊTE SUR LE CADRE DE VIE ET LA SÉCURITÉ

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP), réalise du 1^{er} février au 30 avril une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité. Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité. Elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes. Dans

notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions du bon accueil que vous lui réserverez. Des renseignements sont disponibles sur le site internet www.insee.fr.



DERNIÈRE MINUTE : LIVRAISON TARDIVE DES AGENDAS 2018

Les agendas 2018 ont été réalisés par une société extérieure qui se charge aussi de leur distribution par l'intermédiaire d'un prestataire. La municipalité a validé l'impression des documents mi-décembre 2017. Nous sommes désolés de constater qu'à la date où nous rédigeons cet article les agendas ne sont toujours pas dans vos boîtes aux lettres. Selon l'entreprise ils devraient être livrés semaine 4 ou 5.

État-civil d'octobre à décembre 2017

Ils sont arrivés

Mathias COSTET
Lúcia PEIRO
Eléna VERLAGUET
Lenha VALOT
Mahina DJEDDI
Iris GUIONNET
Nassim VIDAL RAFA
Mathias HARKAT
Lenny DE BERLINER

Ils nous ont quittés

Hélène LE DÊT
Paul FETTER
Raymond GUMÉRY
Pierre SANCHEZ
Serge V.L.K.

Ils se sont mariés

Karine FERNANDEZ & Jean BAUDIN

NOUVEAU CABINET PARAMEDICAL PARAMEDOC

7 avenue Ricardo Mazza. (zone de la crozette).

Le cabinet regroupe :

- Deux kinésithérapeutes : Julie Chaumard et Etienne Couillault
Tél. : 04 67 90 19 21.

- Deux pédicures-podologues : Ophélie Castaner-Gil et Killian Be-couarn. Tél. : 06 27 94 72 50.

- Une pédo-psychologue clinicienne pour nourrissons enfant et ados. Spécialisée en psycho périnatalité : Sonia Saenko
Tél. : 06 48 60 97 07

Mail : saenko.sonia@gmail.com

ATELIERS DE SCRAPBOOKING

SCRAP BY MARIE SCRAPOUNE

Une nouvelle association vous propose des ateliers de scrapbooking pour les enfants (1 mercredi/mois) et pour les adultes (1 samedi par mois) à la maison des jeunes.

Renseignements : Marie Figueras
Tél. : 06 52 80 77 46

Mail : figueras34630@gmail.com
www.mariescrapoune.com

MAISON DES SERVICES AU PUBLIC

LES PERMANENCES

La MSAP assure des permanences à la mairie de Saint-Thibéry tous les 3^e jeudis de chaque mois de 9h à 12h. Les prochaines auront lieu :

- Jeudi 22 février de 9h à 12h
- Jeudi 22 mars de 9h à 12h

Ses missions :

- Vous informer
- Vous accompagner dans vos démarches administratives
- Vous accompagner dans vos démarches en ligne

Domaines de compétences :

CAF, CARSAT, MSA, Pôle emploi, ANTS

Tél. : 04 67 01 24 22

www.facebook.com/agglommsap

NUMÉROS UTILES

GENDARMERIE : 04 67 98 13 65

PHARMACIE DE GARDE : 3237

POMPIERS : 18

SAMU : 15

EDF /GRDF : 0 800 473 333

ASTREINTE EAU
06 28 53 48 85



L'agenda de Saint-Thibéry

Février / mars

Dimanche 18 février

LOTO DU TENNIS CLUB
17h salle des fêtes

Judi 22 février

PERMANENCE MSAP
DE 9h à 12h en mairie

T. : 04 67 01 24 22. Voir p.15

Samedi 3 mars

REPAS DES AÎNÉS

12h salle des fêtes

Ouvert aux Saint-Thibéryens de 60 ans et plus. **Inscription obligatoire en mairie avant le 23 février.**

Dimanche 11 mars

LOTO LOU PITCHOU
17h salle des fêtes

Vendredi 16 mars

ANIMATION BALÉTI
18h30 salle des fêtes

Initiation gratuite aux danse traditionnelles du carnaval. Voir p.13

Dimanche 18 mars

LOTO MICROMEGAS
17h salle des fêtes

Organisé par l'association des parents d'élèves du collège de Florensac.

Judi 22 mars

PERMANENCE MSAP
DE 9h à 12h en mairie

T. : 04 67 01 24 22. Voir p.15

Vendredi 23 mars

REPAS DU CARNAVAL
19h salle des fêtes

Sur inscription auprès de l'association des Amis du carnaval. Voir p. 13

Samedi 24 mars

CARNAVAL DE SAINT-THIBÉRY
10h place de la mairie.

Dimanche 25 mars

COMPÉTITION DE TIR-À-L'ARC
De 9h à 18h au boulodrome.

Contact : Christian 06 89 18 81 40

Avril / mai

Dimanche 7 avril

ST-THIBÉRY VILLAGE PROPRE
8h au boulodrome

Un matinée de nettoyage du village et de ses abords organisée par la municipalité, clôturée par un repas convivial. Voir p.7

Dimanche 8 avril

COMPÉTITION DE TIR-À-L'ARC
De 9h à 18h au boulodrome

Contact : Christian 06 89 18 81 40

Dimanche 22 avril

FLORALIES PATRIMONIALES
De 9h à 18h place de la mairie

Grand marché organisé par la municipalité. Horticulteurs, pépiniéristes, artisans, associations et diverses activités vous attendent.

Mardi 8 mai

COMMÉMORATION ARMISTICE
11h30 au cimetière

Rendez-vous au cimetière pour la cérémonie de commémoration de l'armistice de la seconde guerre mondiale, suivie du verre de l'amitié à la caserne des pompiers.

ANIMATIONS MÉDIATHÈQUE

Jeux tous publics

Les mercredis de 17h à 18h30
28 février - 14 et 28 mars

Anglais adultes

Les mercredis de 18h30 à 19h30
7 et 21 février - 7 et 21 mars

HORAIRE

Mardi : 10h-12h et 17h-19h

Mercredi : 14h-19h

Judi et vendredi : 15h-19h

Samedi : 10h-13h

Contact : 04 67 09 98 41

Juin

Mercredi 13 juin

MARCHÉ FESTIF PRODUCTEURS
19h place Francis Laurent

Organisé par la municipalité.

Assiettes gourmandes de producteurs de pays à déguster sur place ou à emporter.

Animation musicale : Dounia Arssi.

Lundi 18 juin

COMMÉMORATION APPEL

18h30 au monument aux morts

Rendez-vous au monument aux morts avenue du général De Gaulle. La cérémonie sera suivie du verre de l'amitié.

Samedi 23 juin

GALA DE DANSE DE LA DGST
20h30 au théâtre de verdure

L'école de danse de Saint-Thibéry présente son gala annuel. Un show spectaculaire et féérique.

Vendredi 29 juin

FÊTE DES ÉCOLES

Groupe scolaire Léonce Ruffié

Organisée par l'équipe enseignante, l'association des parents d'élèves Lou Pitchou avec le soutien de la municipalité.

Samedi 30 juin

FÊTE DU FOOT

19h au stade

Repas et animation musicale organisés par Sporting-club. Réservation auprès de l'association.

LES HORAIRES DE LA MAIRIE

ACCUEIL DU PUBLIC

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 15h à 18h

Contact

Tél. : 04 67 77 80 57
communication@saint-thibery.fr

